URGENT CHOCOLATS

publié le 04/11/2016

ATTENTION les bons de commandes pour les chocolats sont à rapporter au secrétariat du collège avant le jeudi 10 novembre, passé cette date, nous ne pourrons plus les valider.
Merci,
Pour le CLPE
Isabelle Barraud

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.